



LE RÉMILIEN



Édition 2015



INFOS MUNICIPALES



Également disponible sur le site de la commune :
www.saintremydeaurienne.com

Sommaire

| | |
|---|----|
| ▶ Mot du Maire..... | 3 |
| ▶ Conseil Municipal..... | 8 |
| ▶ Budget..... | 9 |
| ▶ Commissions et Services..... | 10 |
| ▶ Vie Associative et Sportive..... | 12 |
| ▶ Vie Scolaire..... | 27 |
| ▶ Art de Vivre – Vie Quotidienne..... | 30 |
| ▶ Le Temps du Souvenir..... | 37 |
| ▶ Saint Rémy : quelle histoire !!!..... | 38 |
| ▶ Vie Économique..... | 41 |
| ▶ Sécurité..... | 43 |
| ▶ Vie Communale..... | 44 |
| ▶ Travaux..... | 47 |
| ▶ Et toujours...des Projets..... | 48 |
| ▶ État Civil..... | 49 |
| ▶ À Votre Service..... | 50 |
| ▶ Agenda 2015..... | 51 |

Mairie - Route de La Lauzière - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel: 04 79 83 13 70 - Fax: 04 79 83 17 13

Site internet: www.saintremydemaurienne.com

Bulletin Municipal - Édition 2015 - 700 exemplaires

Photos: D. Champemont - C. Chevalier - G. Mollard - M. Rossetti

Création : NetCréaWeb - Internet & Informatique

250 Route de La Combe - 73660 - Saint Rémy de Maurienne

Tel: 04 79 83 11 30 - 06 74 51 41 64 - www.netcreaweb.fr

Mot du Maire

Chères Rémiliennes, chers Rémiliens,

En ce début d'année, je ne peux qu'évoquer les événements tragiques récents. En effet, l'année 2015 est là et on veut nous priver de « LIBERTÉ » au pays de Voltaire qui disait : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ».

Que dire de 2014...nous n'avons pas été épargnés ! Quelle désolation sur les plans humains, économiques et sociaux avec la baisse générale de l'activité en France avec une cohorte de chômeurs comme jamais et la fermeture de SPIREL !

Si nous avons été choqués par la fin d'activité d'une grosse entreprise, nous n'avons pas été étonnés tant SOMFY avait, semble-t-il, tout prévu, lors de son retrait de la zone F. HORTEUR, 4 ans plus tôt.

Mais nous ne baissons pas les bras et nous soutenons les actions des salariés regroupés en association.

Par ailleurs, nous nous consacrons pleinement à l'installation d'une nouvelle activité sur le site. Nous ne retrouverons plus le niveau d'emploi de SPIREL mais cela permettra l'embauche de quelques personnes. Nous attendons aussi des confirmations d'investissement sur la commune.



L'année 2014, année électorale, a vu notre action confirmée avec une très large majorité et ce malgré une modification de la loi électorale. Au nom de mes collègues élus, je vous en remercie sincèrement.

Mais l'Etat semble plus enclin aux modifications du calendrier et des modalités électorales des collectives publiques que de donner des moyens aux collectivités.

La baisse drastique des dotations de l'Etat ne peut être acceptée : les concours financiers de l'Etat sont appelés à diminuer de 11 milliards d'euros de façon progressive jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur 2014-2017.

C'est le « vivre ensemble » qui est menacé avec une double conséquence :

- La diminution prévisible de l'investissement public...et donc de l'emploi.
- L'affaiblissement des services publics. Si l'ampleur des restrictions devait être confirmée, les élus auraient demain la lourde tâche de devoir renoncer à des services publics locaux, et bien sûr, on leur en ferait porter la responsabilité.

Mot du Maire

Les modifications électorales semblent prioritaires : en effet, les élections cantonales seront remplacées dès mars 2015 par les élections départementales, avec un objectif de resserrement des « coûts » et du nombre d'élus! Voire une meilleure représentativité. Résultat : le canton de La Chambre n'existera plus, le nombre d'élus en raison de la mise en place de « binôme » verra le nombre de conseillers « départementaux » augmenter d'un élu! Les Régionales subiront le même traitement avec un objectif de réduction des coûts au départ, il y aura une seule Région RHONE ALPES AUVERGNE avec presque autant d'élus en additionnant les deux et aucun départ de fonctionnaires territoriaux. Où seront les économies? Sûrement sur les dotations aux intercommunalités et aux communes, donc sur l'investissement et les services.



Voilà chers amis Rémiliens, un constat que vous pourrez faire avec moi en fin d'année prochaine. Pour moi la réforme territoriale n'est pas très bien engagée et elle devrait plutôt conforter la collectivité de base « la commune », qui doit rester l'échelon de proximité de la République.

LA VIE COMMUNALE

Elle a aussi été marquée en 2014 par des travaux de consolidation de nos équipements et de notre bâti, par des travaux de voirie et réseaux développés par ailleurs.

Elle a aussi permis à l'équipe municipale de travailler sur quelques sujets importants pour l'avenir :

- Une réflexion sur l'installation d'un équipement pour le Très Haut Débit afin d'alimenter prioritairement la ZONE INDUSTRIELLE, mais aussi les équipements publics.
- Une réorganisation des services administratifs avec les arrivées d'une nouvelle employée à la mairie, dans une première phase à temps partiel et d'une remplaçante à l'Agence Postale.
- Un engagement de cession du camping avec à la clé un projet ambitieux d'un partenaire privé dont nous espérons la concrétisation.

LA VIE SCOLAIRE

Un premier trimestre particulier pour les enseignants, les enfants, les parents et les élus qui ont dû organiser, bon gré mal gré ; les nouveaux rythmes scolaires.

Un grand merci à tous et particulièrement aux bénévoles, aux encadrants qui grâce au management de DECLICC et à la commission des Ecoles ont permis aux TAP de bien se passer.

Nous demeurons fidèles à notre analyse de départ, les nouveaux rythmes scolaires et leurs coûts ont été imposés aux communes par l'Etat. La préparation était insuffisante et le cadre réglementaire inadapté notamment en maternelle.

Nous avons sollicité un rendez-vous avec le Directeur Départemental de l'Education Nationale pour essayer de faire évoluer les choses pour 2015/2016.

Il se posera également la question du nombre de classe et c'est là où notre quête d'emploi et d'installation de nouveaux résidents prend tout son sens.

Ne faut-il pas aussi lancer une réflexion sur un regroupement plus important avec nos voisins qui utilisent déjà la cantine, pour l'avenir à moyen terme, du service scolaire.

Mot du Maire

TRAFIC ROUTIER

Pourquoi j'ai réagi si fortement lors de l'annonce du percement du deuxième « tube » au tunnel routier du FREJUS?

Simplement parce que les élus locaux, ceux de la vallée, ne sont pas considérés ni par les administrateurs de la SFTRF, ni par les grands élus, ni par le ministre des transports.

Jugez en vous-mêmes : lors de l'annonce de la création d'une galerie de sécurité, j'ai, avec d'autres élus, émis des réserves publiquement sur sa destination; lorsqu'il a été question de porter la largeur de cette galerie de 5 à 8 mètres, j'ai fait prendre une motion au Syndicat du Pays de Maurienne, pour dire qu'on nous prenait pour des gens peu perspicaces et qu'on transformerait cette galerie dite de « sécurité » en second tube. J'ai écrit au PDG de la SFTRF qui m'a répondu par écrit la « main sur le cœur » que jamais, au grand jamais, cette galerie ne pourrait accueillir de trafic (je tiens les courriers à disposition de tous). Le résultat est là...c'est le contraire de ce qui avait été annoncé.

LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

Voilà un titre qui recèle plein de déclinaisons :

- *LE DENEIGEMENT :*

En même temps que l'arrivée des touristes en Maurienne, la neige au mois de décembre a osé s'inviter chez nous!

Le plan déneigement a été activé par Y. ROL Adjoint en charge, avec l'entreprise PERREAU, qui a fait le nécessaire malgré une chute sur le matin, intense et continue.

Les agents techniques G. PESENTI et L. CLAPPIER ont dégagé les accès publics, ce qui s'est poursuivi le lundi avec l'équipe complète.

La commune assure des priorités avec un ordre d'intervention précis, mais le déneigement est aussi l'affaire de chacun. Nous sommes conscients de quelq

Nous avons vécu un week-end « cauchemardesque » avec les naufragés de la route. Malgré l'absence de pré-

organisation et bien qu'avertie en dernière minute, la

commune a fait face. Je remercie les élus et les bénévoles

qui ont réagi spontanément. Nous allons prévoir ce cas de figure pour l'avenir avec le CCAS.

- *LE BRULAGE DES DECHETS VERTS :*

Est interdit par arrêté préfectoral, voilà un rappel nécessaire et la page 31 du Rémilien en explique les raisons... et les solutions !

- *LES CHIENS ERRANTS :*

Sont la cible de nombreuses critiques et la commune s'emploie à limiter cette dérive avec panneaux et rappels à l'ordre. En effet qui sont les inciviques, si ce ne sont les

propriétaires? Les déjections ou les troubles apportés par nos amis les bêtes doivent être gérés par ceux qui en ont

la charge.



Mot du Maire

QUELQUES NOUVELLES ETONNANTES !

Les plans de préventions :

- On a déjà connu avec les premiers Plans de Préventions Industriels des anomalies liées à l'urbanisme, ainsi vous n'avez pas les mêmes obligations d'un côté à l'autre de la route de Belledonne.
- On a aussi appris qu'en cas de risque nucléaire, les pastilles d'iode devraient être récupérées à ST JEAN DE MAURIENNE par des...élus qui eux ne risquent rien.
- On a encore dans le cadre de ces plans, obligation d'avoir de la nourriture longue conservation et de l'eau en bouteille à l'école, en cas de confinement...l'eau de ST Rémy ne suffit pas!
- On a toujours dans le cadre du PPRN l'obligation de ne pas toucher aux ruisseaux, même s'ils sont secs comme celui des Perrelles. Et s'il y a risque d'inondation, il ne faut pas prélever des matériaux et les curer...allez comprendre!
- On a maintenant de nouvelles directives sur les animaux, et c'est sérieux, le maire doit veiller à la non divagation non seulement des chiens, mais aussi des poules en raison de la grippe aviaire.
- Je n'ose pas en rajouter tellement cela est surréaliste, avec la dernière loi ALUR, les terrains non bâtis au bout de 9 ans, ne seraient probablement plus constructibles!

LES PROJETS 2015 !

Le plus important sera la mise en route du PLU (Plan Local d'Urbanisme). G. TROCCARD y travaille assidument avec la commission urbanisme et une assistance extérieure.

Le camping va vivre une nouvelle vie avec sa cession et des projets de développement.

D'autres projets :

1. Chemin piéton sécurisé pour les enfants des écoles entre le groupe scolaire et le centre commercial
2. Extension du parking du groupe scolaire
3. Agrandissement du cimetière
4. Réfection des bureaux de la mairie
5. Aménagement du carrefour de la place de la mairie
6. Aménagement ancienne école en appartements
7. Camping : réfection réseaux et aménagement parking
8. Travaux de voirie et de réseaux, passation de deux marchés
9. Installation fibre optique zone in
10. Démolition d'un bâtiment et am
11. Aménagement ruisseau Cuzette
12. Local kinésithérapeute

Avec le conseil nous ne faisons pas de promesses, mais nous avons des projets que nous essayons de mener à bien, même s'ils doivent être étalés dans le temps.



Mot du Maire

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE (LA 4C)

Est née en 2014 et a déjà subi des modifications dans sa composition. Elle regroupe les 14 communes du canton (La Chambre, La Chapelle, Les Chavannes en Maurienne, Montaimont, Montgellafrey, Notre Dame du Cruet, Saint Alban des Villards, Saint Avre, Saint Colomban des Villards, Saint Etienne de Cuines, Saint François Longchamp, Saint Martin sur La Chambre, Saint Rémy de Maurienne et Sainte Marie de Cuines) et elle a été constituée sur une base représentative démocratique votée par les élus et validée par le Préfet.

Las! Quelques mois plus tard le gouvernement n'ayant pas vérifié la totale constitutionnalité du texte, il a fallu, après de nouvelles élections communales à LA CHAMBRE, revenir à une représentation proportionnelle à la population!

Ayant été élu Président de cette COM COM, par les délégués communautaires, je fais en sorte d'aplanir nos difficultés nombreuses et je commence, avec les commissions à lancer quelques projets, comme assurer le maintien de la gare intercommunale ou encore trouver des solutions pour la restauration scolaire.

Heureusement, les syndicats thématiques intercommunaux (EPHAD, ECOLE DE MUSIQUE, OFFICE DE TOURISME, Enfance (DECLICC), Petite Enfance), qui ont été fondus dans la COM COM fonctionnent bien, grâce aux vice-présidents élus à mes côtés.

Pour 2015, il y aura à réfléchir à notre avenir, la 4C devra récupérer le service des permis de construire, conduire la politique rivière sur le territoire, envisager de prendre de nouvelles compétences et régler les dernières difficultés avec les anciennes communes de la CCVG.

La réforme territoriale doit aussi affirmer les rôles de l'intercommunalité, outil indispensable des communes mais qui ne sauraient se substituer à elles.

LA VIE ASSOCIATIVE

Est toujours florissante et l'on a vu les résultats tant au niveau quantitatif, que qualitatif avec quelques succès dans le ski, la pétanque, la lutte, l'équitation, etc...

Je souhaite enfin remercier l'ensemble du personnel administratif et technique de la commune ainsi que les élus et tous ceux qui concourent au rayonnement de Saint Rémy de Maurienne.

BONNE ANNÉE 2015 !



Christian ROCHETTE
*Maire,
Président de la
Communauté de
Communes du Canton
de La Chambre (la 4C)*

Conseil Municipal



Liste des élus assis-debout et de gauche à droite :

- **SON Josiane** - 4ème Adjoint, Présidente de la Commission Sports, Culture et Vie Associative et Conseillère Communautaire
- **ROL Yves** - 2ème Adjoint chargé des Travaux Réseaux et Président de la Commission Forêt, Agriculture et Déneigement
- **ROCHETTE Christian** - Maire et Président de la 4C (Communauté de Communes du Canton de La Chambre)
- **TROCCARD Georgette** - 1ère adjoint, Présidente des Commissions Urbanisme et Impôts Directs
- **LAMOTTE Marcel** - 3ème Adjoint chargé des Travaux, Bâtiments et Terrains et Conseiller Communautaire
- **CRAPET Willy** - Président des Commissions Appels d'Offres et Travaux
- **MAGNE Sandrine** - Conseillère Municipale
- **BORONAT Virginie** - En charge du Personnel Communal et Déléguée Communautaire
- **PERREAU Sébastien** - Président de la Commission Travaux
- **CHAMPEMONT Daniel** - Président de la Commission Finance et Sécurité et Délégué Communautaire
- **CHAUDET Monique** - Présidente de la Commission Écoles et Jeunesse
- **CORVAL Corinne** - Présidente de la Commission Vie Sociale
- **BOISSONNET Thierry** - Conseiller Municipal
- **PERNET France** - Conseillère Municipale et Conseillère Communautaire
- **RANCUREL Marie-France** - Conseillère Municipale

Budget

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Budget Communal

| | |
|--------------------------------|-------------|
| ▲ Résultat de fonctionnement : | |
| excédent de clôture : | 36 723,66 € |
| ▲ Résultat d'investissement : | |
| déficit de clôture : | 85 270,63 € |

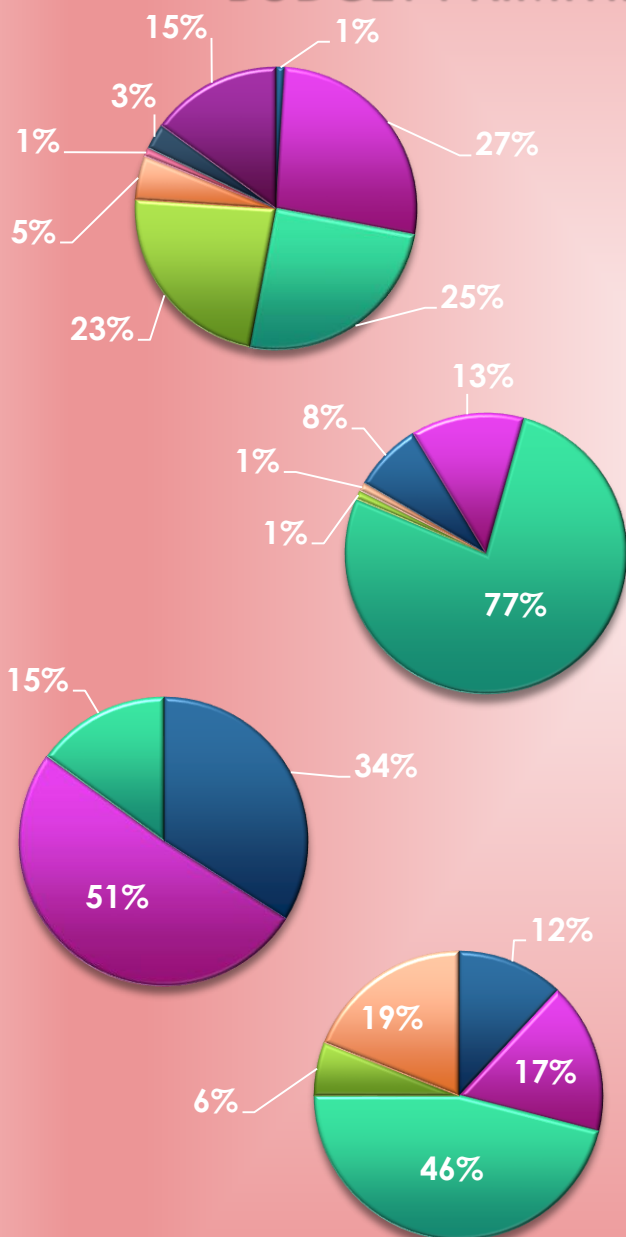
Résultat global : déficit : 48 546,97 €

Budget Eau/Assainissement

| | |
|--------------------------------|--------------|
| ▲ Résultat de fonctionnement : | |
| déficit de clôture : | 24 881,45€ |
| ▲ Résultat d'investissement : | |
| excédent de clôture : | 282 173,98 € |

Résultat global : excédent : 257 292,53 €

BUDGET PRIMITIF 2014 – Budget Communal



Fonctionnement

Dépenses :

| | |
|-----------------------------------|--------------------|
| Charges exceptionnelles | 11 000 € → 1% |
| Charges à caractère général | 458 800 € → 27% |
| Charges de personnel | 436 600 € → 25% |
| Charges de gestion courante | 393 987 € → 23% |
| Charges financières | 87 144 € → 5% |
| Opération d'ordre | 13 000 € → 1% |
| Atténuation de produits | 50 000 € → 3% |
| Virement section d'investissement | 261 318 € → 15% |
| Total dépenses | 1 711 849 € |

Recettes :

| | |
|------------------------------|--------------------|
| Produit des services | 139 000 € → 8% |
| Dotations et participations | 230 130 € → 13% |
| Impôts et taxes | 1 309 719 € → 77% |
| Produits de gestion courante | 20 000 € → 1% |
| Produits divers | 13 000 € → 1% |
| Total recettes | 1 711 849 € |

Investissement

Dépenses :

| | |
|--------------------------|------------------|
| Remboursement d'emprunts | 194 032 € → 34% |
| Opérations d'équipement | 294 169 € → 51% |
| Solde d'exécution 2013 | 85 271 € → 15% |
| Total dépenses | 573 472 € |

Recettes :

| | |
|------------------------------------|------------------|
| FC TVA/TLE | 67 730 € → 12% |
| Subventions investissement | 97 700 € → 17% |
| Virement section de fonctionnement | 261 318 € → 46% |
| Affectation de résultat 2013 | 36 724 € → 6% |
| Produits de cession | 110 000 € → 19% |
| Total recettes | 573 472 € |

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

| | |
|--------------------------|-----------|
| ▲ Dépenses et recettes : | 257 932 € |
|--------------------------|-----------|

Investissement

| | |
|--------------------------|-----------|
| ▲ Dépenses et recettes : | 415 173 € |
|--------------------------|-----------|

BUDGET CCAS

Fonctionnement

| | |
|--------------------------|----------|
| ▲ Dépenses et recettes : | 13 155 € |
|--------------------------|----------|

Commissions et Services

Commissions

- ▶ **Appels d'offres**
Président : CRAPET Willy – Membres : BOISSONNET Thierry – LAMOTTE Marcel – ROL Yves
- ▶ **Écoles, Jeunesse**
Présidente : CHAUDET Monique – Membres : BORONAT Virginie – LAMOTTE Marcel – MAGNE Sandrine – RANCUREL Marie-France
- ▶ **Finances, Sécurité**
Président : CHAMPEMONT Daniel – Membres : BOISSONNET Thierry – PERNET France – TROCCARD Georgette
- ▶ **Forêts, Agriculture, Déneigement**
Président : ROL Yves – Membre : BOISSONNET Thierry
- ▶ **Impôts directs**
Commissaires titulaires : BOISSONNET Thierry – BORONAT Virginie – FLIGEAT Andrée – GIRARD Marcel – MAGNAT Jean-Claude – ROCHETTE André – TROCCARD Georgette – Commissaires suppléants : CHAMPEMONT Daniel – GIRARD Jean-Louis – PESENTI François – ROL Yves – SON Josiane – VIARD Thierry
- ▶ **Personnel Communal**
Présidente : BORONAT Virginie – ROCHETTE Christian
- ▶ **Sports, Loisirs, Culture, Vie Associative**
Présidente : SON Josiane – Membres : CHAMPEMONT Daniel – LAMOTTE Marcel – MAGNE Sandrine – RANCUREL Marie-France
- ▶ **Travaux**
Présidents : CRAPET Willy – PERREAU Sébastien – Membres : BOISSONNET Thierry – LAMOTTE Marcel – ROL Yves
- ▶ **Urbanisme**
Présidente : TROCCARD Georgette – Membres : PERREAU Sébastien – RANCUREL Marie-France – ROL Yves
- ▶ **Vie Sociale**
Présidente : CORVAL Corinne – Membres : BORONAT Virginie – CHAMPEMONT Daniel – PERNET France – SON Josiane – TROCCARD Georgette – Membres extérieurs : FLIGEAT Andrée (Représentante des personnes handicapées) – MAGNAT Jean-Claude – PESENTI François – PIDOUX Angèle (Représentante de l'UDAF) – ROCHAIX Marcelle (Représentant ADMR) – ROCHETTE Irène – ROL Jeanne (Représentante du Secours Catholique)

Syndicats Intercommunaux

- ▶ **A.M.I.E.S. (Association Mauriennaise Insertion Économique et Sociale)**
Déléguée titulaire : CORVAL Corinne
- ▶ **Communes Forestières de France**
Délégué titulaire : ROL Yves – Délégué suppléant : BOISSONNET Thierry
- ▶ **Office du Tourisme du Canton de La Chambre**
Délégué titulaire : LAMOTTE Marcel
- ▶ **S.I.R.T.O.M.M. (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne)**
Délégué titulaire : RANCUREL Marie-France – Délégué suppléant : CHAMPEMONT Daniel
- ▶ **S.P.M. (Syndicat du Pays de Maurienne)**
Délégués titulaires : CHAMPEMONT Daniel – LAMOTTE Marcel – Délégués suppléants : ROCHETTE Christian – BORONAT Virginie

Communauté de Communes du Canton de La Chambre (4C)

Président : ROCHETTE Christian

Délégués : BORONAT Virginie – LAMOTTE Marcel – PERNET France – SON Josiane

Remplaçants : CHAMPEMONT Daniel – TROCCARD Georgette

Commissions et Services

Service Civique

Le service civique permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent de s'engager sur une période de 6 à 12 mois, pour une mission au service de l'intérêt général. Il peut être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'international. Ces organismes, pour accueillir des volontaires, doivent solliciter un agrément (national auprès de l'agence du service civique, ou local, auprès de la direction départementale de la cohésion sociale).

Les missions de service civique couvrent des domaines prioritaires pour la nation et l'ensemble de la société tels que la solidarité, la santé, l'éducation, l'environnement, le sport, la culture, etc.

Il donne lieu à une indemnité et à une couverture sociale prises en charge par l'Etat. Le service civique est également valorisé dans les parcours de formation au travers du livret de compétence, des cursus universitaires ou de la validation des acquis de l'expérience.

De nombreuses informations sont en ligne sur <http://www.service-civique.gouv.fr/>

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

Service jeunesse, sports et vie associative

321, chemin des moulins - BP 91113 - 73011 Chambéry cedex

Tel : 04 56 11 06 63 - Fax : 04 56 11 05 95

delphine.keller@savoie.gouv.fr

Responsable communal : CHAMPEMONT Daniel

Armée de Terre

De sans BAC à BAC +5, l'Armée de Terre recrute : 10 000 postes à pourvoir pour une expérience professionnelle hors du commun, pour acquérir des savoir-faire et un savoir-être pour la vie, pour exercer un métier utile pour vous et pour les autres.

Tous les emplois sur www.sengager.fr

Responsable communal : CHAMPEMONT Daniel

Maison de Justice et du Droit



Depuis le 1^{er} septembre 2012, le Tribunal de Grande Instance de SAINT JEAN DE MAURIENNE est remplacé par la MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT. Elle est ouverte à tous, sans rendez-vous, et ses services sont gratuits.

Grace à un système de visioconférence, tout le monde peut être mis en relation avec un professionnel du palais de justice d'ALBERTVILLE et obtenir, via un scanner, des documents écrits, sans avoir à se déplacer.

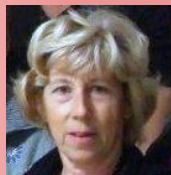
La MAISON DE LA JUSTICE propose de nombreuses permanences : Conciliateur de Justice; Association départementale d'information sur le logement (ADIL); Association de réinsertion, de contrôle et d'aide aux victimes (ARCAVI) ;

Chambre des notaires de Savoie; Association tutélaire des majeurs protégés (ATMP); Protection judiciaire de la Jeunesse et le service pénitentiaire d'insertion et de protection; Ordre des avocats d'ALBERTVILLE.

Pour en savoir plus : 04 79 56 83 54

La Vie Associative et Sportive

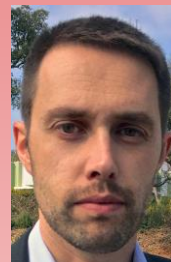
Liste, ordonnée en colonne, par ordre alphabétique des associations de la commune représentées par leurs président(e)s respectifs :



3 Communes
pour le Téléthon
LAMOTTE
Jacqueline



BIMAL Ecolier
du Népal
DEQUIER
Jocelyne



Modèle Club
Mauriennais
GALOPO
Fabrice



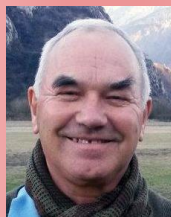
Afrique Française
du Nord
RICHARD Joseph



Clus Des
Associations
CORVAL
Renaud



Pétanque
Rémilienne
BOISSONNET
Noëlle



Les Ailes de
Maurienne
LOISEL Yves



Club du
Nouvel Age
BALANSARD
François



Sapeurs
Pompiers
JEANNOLIN
Bruno



Amicale Boule
Casba
TREDEZ Roger



Comité des
Fêtes
MARTINATO
Patrice



Sou des Ecoles
SALOMON
Anne



Anciens
Combattants
COUTAZ André



EQUID'ARC
JEANNEAU
Jean-Paul



Union Sportive
Saint Rémy
Foot
SPONY Denis



Arts & Loisirs
DALGE Nadine



Gymnastique
Volontaire
ROCHETTE
Odile



Association
Communale de
Chasse Agréée
PESENTI Jean-
Paul



Moto Club
Alpin Team
Family
LEBLED
Michaël

La Vie Associative et Sportive



Sortie aux Dombes d'**Arts et Loisirs** le 12 mai comprenant une quarantaine de personnes.

Repas diots-polenta au Replat le 26 mai dégusté par une trentaine de convives avec comme chef cuisinier Daniel Martinet et accueilli au chalet de Serge Brun.



La Vie Associative et Sportive



Accueillis aux Glières par des personnels du Conseil Général de Haute-Savoie, nos **Anciens Combattants** ont assisté à la projection d'un film documentaire sur le déroulement des évènements de l'époque et visité le musée où figurait en bonne place le nom d'un enfant de St Rémy, Francis Bonffils. La visite se poursuivait par la nécropole en passant devant la stèle portant l'inscription de l'appel du 18 juin.



Sortie du **Club du Nouvel Age** au musée de l'automobile Henri Malartre situé à Rochetaillée-sur-Saône dans le Rhône (69).

La Vie Associative et Sportive



Le jumelage entre les boulistes de l'**Amicale Boule Casba** et l'Union Montélimar Sport Boules a déroulé une nouvelle page de son histoire. En 2014 la rencontre UMS-ABC tourne à l'avantage des Rémiliens. C'est sous un soleil resplendissant d'août que s'est déroulée la sortie annuelle des Anciens d'**Afrique du Nord** et de l'ABC avec la visite des tranchées à Pressins (38). Ce fut l'occasion de se plonger dans l'enfer des poilus de 14/18.



La Vie Associative et Sportive



Sur le site de l'étang du stade, 65 jeunes se sont retrouvés pour disputer les 3 premières places des catégories : filles - 12/18 ans, -de 12 ans et la plus grosse prise du concours jeunes organisé par l'**Amicale Pêche** en mai

avec des récompenses, casse croûte et tombola offerts, en grande partie, par des sponsors d'origine rémilienne.

Nombre d'adhérents sur la commune : 86 membres.

La commune donne, gracieusement à bail, ses lacs et rivières à l'Amicale



Le flotte des **Ailes de Maurienne** au complet.

La Vie Associative et Sportive



Cette année encore et ce, depuis 2004, pour le **Téléthon**, les 3 communes réunies La Chapelle, les Chavannes et St Rémy ont apporté toute leur énergie pour vaincre la maladie grâce aux dons récoltés lors de nombreuses manifestations.

Les Concerts de la Chorale Chapcharem, accompagnée des enfants des écoles. Nous pouvons dire que ce fut une belle réussite grâce à vos dons et vos diverses participations qui sont intégralement reversés à l'AMF Téléthon :

11 573 €.

Merci à tous les donateurs et grand merci à tous les bénévoles, sans eux, rien



La section de St Rémy compte 12 **Sapeurs Pompiers**, dont une nouvelle recrue féminine : Eugénie Renault (en médaillon), sous le commandement de l'Adjudant/Chef Mollard Gilles.

La Vie Associative et Sportive

Le **Comité des Fêtes** a organisé la journée western au mois de juin qui fut réussi grâce à une grande participation des Rémiliennes et Rémiliens.



La troupe « adultes » de théâtre du **Comité des Fêtes** de St Rémy.



La troupe « enfants » de théâtre du **Comité des Fêtes** de St Rémy.

La Vie Associative et Sportive



Aux côtés du Complexe Equestre de l'Arc de St-Rémy, l'association **Equid'Arc Sport Événement** dresse un bilan très positif de l'année 2014. À son palmarès, l'organisation de 2 concours de saut d'obstacle, au mois de Mai et Octobre, plébiscités par la presse locale. Au total, ce sont 300 cavaliers et 1000 visiteurs qui sont venus à St-Rémy, appréciant l'organisation, les dotations et surtout l'environnement privilégié du Complexe Equestre de l'Arc.

N'oublions pas non plus les traditionnelles fêtes du Club et de Noël où les familles se donnent rendez-vous pour admirer les spectacles de leurs enfants et pour apprécier la buvette, le snack et les tombolas organisés par l'association.



La Vie Associative et Sportive

La saison 2013/2014 a été riche en événements : soirée tartiflette, 2 ventes de pain, initiation au Qi Gong, participation à la fête du lac, cinébus, et en point d'orgue au mois de juin, nous avons fêté les 40 ans de l'association, un moment chaleureux et convivial : l'occasion de retrouver les pionnières de la **Gymnastique Volontaire** et de remercier tous les bénévoles.



Un nouveau bureau du **Sou Des Écoles** a été voté en septembre 2014 : Anne SALOMON (présidente) (*en médaillon*), Anne-Laure MILAN POMMARD (vice-présidente), Vincent METRAL (trésorier), Delphine SORNET (vice-trésorière), Jennifer GORING (secrétaire), Cécile CRAQUELIN (vice-secrétaire).

La location de skis fût la première action de ce nouveau bureau avec une bonne participation de parents bénévoles, d'autres manifestations sont en projet afin d'offrir des activités sportives et culturelles aux enfants de la commune .



La Vie Associative et Sportive



Le **Moto-Club Alpin Team Family** est fier de compter à son actif pour cette première année une quarantaine d'adhérents dont des Rémiliens.

De nombreuses balades moto à la journée ou sur plusieurs jours (28 balades au total), des barbecues ont été proposés pour la première année.

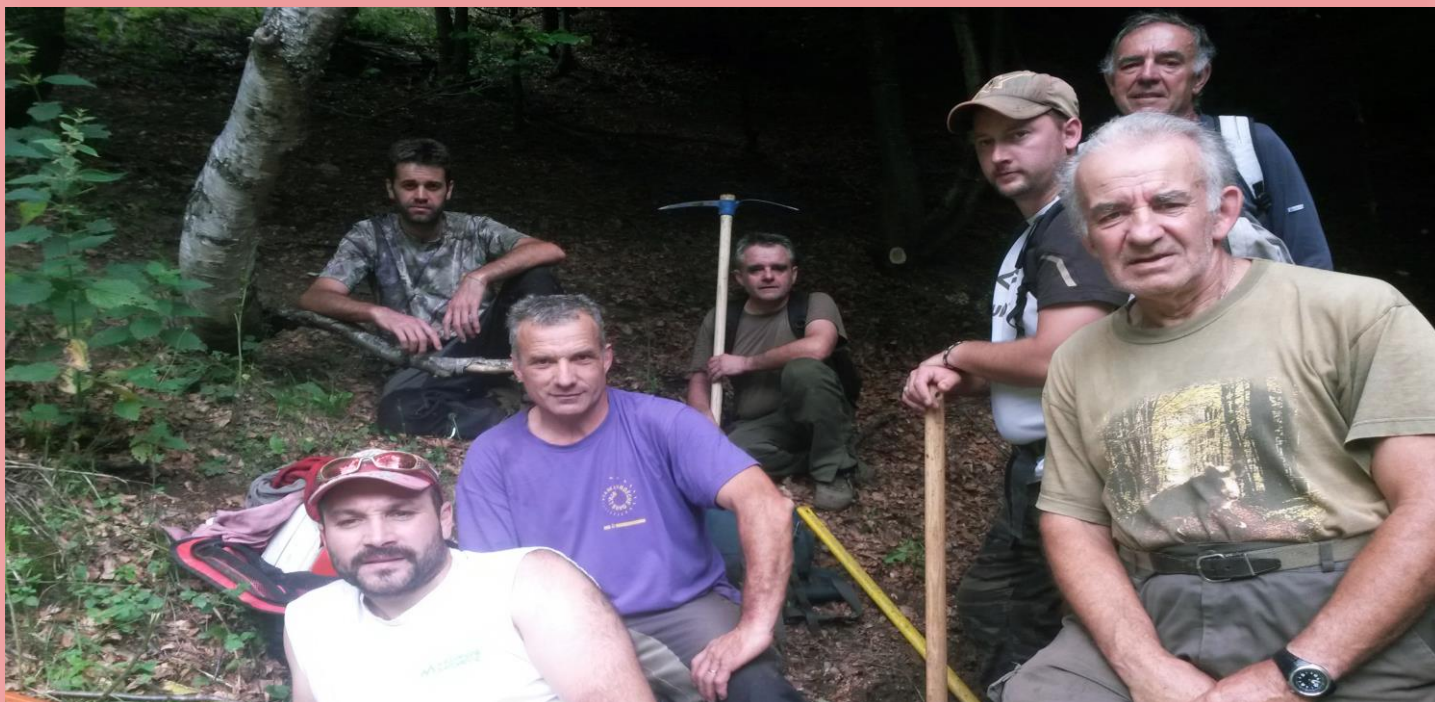
Un événement de taille a été organisé le 6 septembre 2014 « Tous avec ANTOINE » et a connu un réel succès avec la remise d'un chèque de 1 700 € à Antoine MARTINATO (compétiteur de ski adapté).

Vous pouvez aussi voir une partie des filles de l'équipe.

Pour nous contacter mca.teamfamily@gmail.com ou sur notre page facebook



La Vie Associative et Sportive



Toujours soucieuse de préserver la nature, l'équipe de chasse de l'ACCA se met à pied d'œuvre pour l'amélioration des sentiers forestiers communaux en complément de l'ONF.

**LES NUITS BLANCHES DU LAC BLEU
A SAINT REMY DE MAURIENNE
11-12-13 Juillet 2014 21:00**

11 JUILLET
Soirée **JAZZ FUNK**
Bluecolorband

12 JUILLET
Soirée **Québécoise**
LAMPIGNONS

13 JUILLET
Soirée **POP & BAL**
LEMON POPS CONCERT FEU D'ARTIFICE BAL
APOCALYPSE SONO

Depart DESCENTE LAMPIONS 20:30 devant la Mairie

TROIS NUITS TROIS CONCERTS AU LAC

Les nuits blanches du Lac Bleu organisés par le **Club Des Associations** les 11-12-13 juillet ont encore été une franche réussite comme chaque année avec l'aide de bénévoles



La Vie Associative et Sportive



L'association **BIMAL** écolier du Népal, présidée par Jocelyne Déquier de St Rémy, a encore ravi des enfants en leur permettant d'accéder à la scolarité et en leur offrant divers cadeaux comme les peluches ci-dessus.



Cette année, plus de cent personnes ont participé au repas des anciens du **CCAS** marqué par un changement de présidence, Corinne Corval prenant la place de Josiane Son.

La Vie Associative et Sportive



Les jeunes licenciés Rémiliens lors du Challenge Jeannot organisé annuellement en leur honneur.



Les féminines Rémiliennes participant au Championnat de Savoie en Tête à Tête doublette à Bourg St Maurice.

L'équipe de la **Pétanque Rémilienne** Championne de Savoie au Championnat Départemental des Clubs Savoyards 3ème division à Villette.

À noter également que le Rémilien Jean-Louis Suppo est Champion de Savoie Tête à Tête dans la catégorie 55 ans & + et qu'une nouvelle présidente est en place : Madame Noëlle Boissonnet.



Une partie de l'équipe du **Modèle Club Mauriennais** prête à faire décoller leurs engins.

La Vie Associative et Sportive

Les Poussins



Les Pupilles



Les Benjamins



Les Cadets



La Vie Associative et Sportive



Les Féminines



Les Séniors



Les Vétérans

L'USSR Foot compte plus de 120 licenciés et d'une dizaine de bénévoles.

Retrouvez-nous sur <http://ussaintremy.footeo.com/>

La Vie Scolaire

Effectif : 155 élèves

- Petite et Moyenne sections : 23 élèves – Sabine Jarret
ATSEM : Sandra Chaudet
- Moyenne et Grande sections : 23 élèves – Marine Grisval
ATSEM : Marie-Pierre Mondet / AVS : Faten Khader-Hadad
- CP : 23 élèves – Lydie Helleboid
- CE1 : 23 élèves – Julie Lefebvre et Flavie Gallice
AVS : Véronique Duféal
- CE2 : 24 élèves – Olivier Akmouche
- CM1 : 23 élèves – Hélène Trocherie
- CM2 : 16 élèves – Amandine Pinel
- RASED : Véronique Benoit
- EVS (Emploi de vie scolaire) : Véronique Raulin



Pour mémoire, la commune participe à hauteur de 50 € par an et par élève pour les fournitures scolaires et 40 € par an pour l'extra-scolaire en dehors des sorties ski et piscine pris intégralement par la commune, cette dotation est gérée par la directrice de l'établissement.

La Vie Scolaire



La Vie Scolaire



Art de Vivre – Vie Quotidienne

Rappel de quelques règles de citoyenneté à l'attention des Grands...et des Petits :

Respecter :

- Les espaces verts et les bâtiments communaux.
- Le cimetière et les monuments aux morts (malheureusement utilisés comme terrains de jeux). Merci aux parents de veiller au respect de ces lieux.
- Ne pas laisser ni aboyer ni divaguer les chiens.
- La taille des haies ne doit pas dépasser 2 mètres en limite de propriété au maximum et la plantation doit s'effectuer en retrait de celle-ci.
- Trier ses déchets et les mettre dans les containers appropriés.
- **Les limitations de vitesse; particulièrement dans les zones limitées à 30 km/h.**

La Mairie rappelle aux usagers du cimetière que le container est destiné aux plastiques. Les autres déchets doivent être mis dans l'espace contigu réservé à cet effet.

Désormais, seuls les encombrants non transportables en véhicule léger seront enlevés.

Cette liste peut paraître très limitative, mais à côté de ces quelques règles de vie, il y a un minimum de respect mutuel à avoir pour mieux vivre ensemble : l'amitié entre voisins, le sport, la montagne, la convivialité...

Divagation des Animaux – Ramassage de Champignons

Commune de St Rémy de Mne

DIVAGATION
DES ANIMAUX
INTERDITE



CHIENS & CHATS

Arrêté préfectoral du 14.06.2004

Commune de Saint Rémy de Maurienne

RAMASSAGE DE
CHAMPIGNONS INTERDIT

(aux non résidents)



DIVIETO DI RACCOLTA
FUNGHI

Arrêté municipal du 01.09.2006

Pour plus d'informations, consulter liste et réglementation en Mairie.

Bruits de Voisinage

Arrêté préfectoral du 16.04.1991

Les propriétaires ou gardiens d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de manière répétée et intempestive par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.**

- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.**

- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Brûlage à l'air libre interdit !

Le brûlage à l'air libre est interdit

> Pourquoi cette interdiction ?
Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérogènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?
Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

> Qui doit respecter cette interdiction
Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Quelques chiffres...



Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...*

- ... 5 900 km parcourus par une voiture diesel récente (18 400 km pour une essence)
- ... 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fuel
- ... 70 à 920 trajets en moyenne pour rejoindre la déchèterie située à 20 km

*Source : Air Rhône-Alpes - 2012

En région Rhône-Alpes, près de 18 % de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes
Service Ressources Énergie, Milieux et Prévention des Pollutions, Unité Air Énergie
69623 Lyon cedex 06
Tel. 04 26 28 00 00

Crédit photos : Chambéry métropole, Colin Laurent pour Chambéry métropole

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Le brûlage à l'air libre

Une pratique polluante



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

Communiqué du Préfet : le brûlage à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants (particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines, furanes, ...) qui, outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, contribue à dégrader la qualité de l'air. Le brûlage des déchets ménagers, et donc des déchets verts des particuliers, est interdit toute l'année.

Le brûlage à l'air libre est interdit...

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Le saviez-vous ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 42 000 décès prématurés par an,
- réduit de 5 à 7 mois l'espérance de vie,
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

... Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Quelques exemples d'alternatives :

- La collecte au porte à porte**
Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.
- La collecte en déchèterie**
Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.
La région Rhône-Alpes dispose d'un parc particulièrement fourni avec 445 installations à la disposition du public harmonieusement réparties sur la région.
- Le compostage individuel**
Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires... Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.
- Le broyage des végétaux**
Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.
Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par la collectivité.



Art de Vivre – Vie Quotidienne

A.D.M.R. – Services Complémentaires

L'association ADMR du canton de La Chambre propose, en plus des aides traditionnelles, des services complémentaires tels que :

- Le portage des repas :

Ce service s'adresse à toutes les personnes qui n'ont plus envie ou la possibilité de se faire à manger dans de bonnes conditions.



- La téléassistance :

Elle se raccorde à l'installation téléphonique existante et avec un médaillon, petit, léger, qui se porte autour du cou comme un bijou, pas besoin de décrocher le téléphone. Un simple appui sur le médaillon suffit à déclencher l'appel. Immédiatement vous êtes en relation avec une personne 24h/24, 7j/7 qui est à votre écoute, prête à réagir.



- Les Soins Infirmiers À Domicile (S.I.A.D.) :

Les services de soins infirmiers à domicile, réalisés par des aides-soignantes, sont des services sociaux et médico-sociaux assurant, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies chroniques les soins infirmiers et d'hygiène générale ainsi que les concours à l'accomplissement des actes essentiels de la vie. *Renseignements au : 04 79 96 12 71.*

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'ADMR de La Chambre au 04 79 56 33 01.

Partagez vos vacances

Ouvrez votre maison pendant l'été à un enfant de 6 à 11 ans ; vous participerez ainsi à son développement et à son épanouissement ; vous partagerez également une rencontre humaine bénéfique pour lui, pour sa famille et pour la vôtre. Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement,



croyances
richesses et des
discretion sur
Pour davantage
de nous

Téléphone : 04 79 60 54 00

Mail : afv.730@secours-catholique.org

Adresse : Secours Catholique, 297 chemin
Martinière, 73000 Bassens

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Arc en Maurienne

Cette association est au service des personnes à mobilité réduite et a comme devise : l'Accompagnement, la Relation et le Covoiturage (minimum 2 personnes).

Renseignements : 04 79 83 08 13 - 06 37 69 76 59

Votre Saison de Ski 2014/2015

Les habitants de Saint Rémy et du Canton peuvent bénéficier de réductions en se renseignant à l'Office de Tourisme du Canton de La Chambre : 04 79 56 33 58.

De plus, avec le forfait « ski Maurienne sans frontières », la journée de ski dans 18 domaines skiables vous revient à 24 € seulement.

Plus de renseignements sur www.ski-maurienne.com

15 DOMAINES ALPINS ET NORDIQUES

DONT 5 DOMAINES RELIÉS

Le Grand Domaine (150 km de pistes)

Les Sybelles (310 km de pistes)

Galibier Thabor (150 km de pistes)

Les 3 Vallées (600 km de pistes)

Val Cenis Vanoise (125 km de pistes)



Emploi des Jeunes Saisonniers

(par la commune, l'été, avec un nombre de places limité)

Conditions : être lycéen ou étudiant, être domicilié dans la commune, avoir entre 16 et 18 ans, maximum : 2 saisons

Yatou-en-Maurienne

Le syndicat du Pays de Maurienne a créé le site internet yatou-en-maurienne.fr permettant aux populations locale, saisonnière et touristique d'accéder en une seule recherche à l'offre locale en termes de services, de commerces et d'artisanat.

Art de Vivre – Vie Quotidienne

Ordures et Déchets

| | |
|--------------------------|--|
| Ordures Ménagères | Ramassage les lundi et jeudi matin. Respectez la nature et ne mettez que les ordures ménagères dans les bacs verts. |
| Tri Sélectif | Dépôt dans les bacs jaunes : journaux, magazines, revues, annuaires, bouteilles en plastique, emballages en acier et petits cartons. |
| Verres | Des containers sont installés aux Étalons, à la Girard, au Tennis, à l'entrée de la Z.I. et à la salle Belledonne. |

NE PAS JETER LINGETTES ET TOUT OBJET SOLIDE DANS LES TOILETTES POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

Déchetterie

| | <i>La chambre</i> - La Lauzière - | <i>St Etienne de Cuines</i> - Les Iles - |
|-----------------------|---|---|
| <i>Horaires été</i> | Du lundi au jeudi et samedi : 9h-12h Vendredi : 15h-18h | Lundi : 15h-18h Mercredi : 15h-18h Samedi : 13h-16h |
| <i>Horaires hiver</i> | Lundi et mercredi : 9h-12h/14h-17h Mardi et jeudi : 9h-12h Vendredi : 15h-18h Samedi : 9h-12h et 13h-16h | Fermée |

NE PAS JETER LES GROS MATERIAUX ET ENCOMBRANTS AILLEURS QU'À LA DECHETTERIE ET SURTOUT PAS DANS OU À CÔTÉ DES CONTAINERS D'ORDURES MÉNAGÈRES RAMASSAGE TOUS LES 2 MOIS, voir en Mairie SEULS LES ENCOMBRANTS NON TRANSPORTABLES EN VÉHICULE LÉGER SERONT ENLEVÉS !

Art de Vivre – Vie Quotidienne



J'éco-rénove, j'économise !

Vous aimeriez rénover votre logement pour améliorer sa performance énergétique ?

Prenez rendez-vous avec un conseiller rénovation info service de l'ASDER qui évaluera avec vous le montant des financements auxquels vous avez droit et vous aidera à élaborer le cas échéant le projet de travaux dont vous avez besoin.

Pourquoi engager une rénovation ?

Vous pouvez nettement réduire vos factures d'énergie en changeant votre chaudière, posant du double vitrage, isolant les murs et la toiture de votre logement, etc. Cela améliorera votre confort et aura une incidence sur la valeur de votre patrimoine. En effet, depuis 2011, pour vendre ou louer votre logement, l'affichage de la performance énergétique est désormais obligatoire.

Quelles aides possibles ?

Pour chaque projet de rénovation, vous pouvez bénéficier d'au moins une aide de l'état. Selon votre situation fiscale, certaines pourront être cumulées alors que d'autres seront réservées aux foyers aux revenus modestes. Certaines aides dépendent du nombre et de la nature des travaux envisagés.

Le Crédit d'Impôt développement durable (CIDD), accessible à tous (propriétaires comme locataires) et sans conditions de revenus, permet de déduire de vos impôts 30 % des dépenses d'équipement ou d'investissement. Il est applicable jusqu'au 31 décembre 2015 aux maisons individuelles ou appartements achevés depuis plus de 2 ans et utilisés comme habitation principale. *A confirmer par le vote de la loi de finances 2015.*

Selon votre situation, d'autres aides existent qui sont susceptibles d'évoluer avec la nouvelle loi de finances : **prêt éco-PTZ, prime de 1350 €...**

Attention, à présent, pour pouvoir bénéficier de l'éco-PTZ et du CIDD, **il faut avoir recours à un professionnel « labellisé » RGE Reconnu Garant de l'Environnement**. L'annuaire des professionnels RGE est en ligne sur le site <http://renovation-info-service.gouv.fr>

Après de qui vous adresser ?

Au vu de la diversité des situations et de l'évolution des aides, il faut s'adresser aux conseillers de l'ASDER, Espace Info Energie de Savoie pour connaître ses droits et les conditions pour bénéficier des aides (conditions de ressources, type de travaux, date de démarrage des travaux par rapport au dépôt de votre dossier, etc).

ASDER

par téléphone 04 79 85 88 50

ou sur rendez-vous : à la **Maison des énergies à Chambéry** ou lors des **permanences décentralisées** (Cf liste des permanences sur

www.asder.asso.fr rubrique Info Energie)



Plus d'infos :

- www.asder.asso.fr (rubrique Info Energie/aides aux particuliers).

- renovation-info-service.gouv.fr



Le dispositif «Rénovation Info Service» s'appuie sur un partenariat renforcé avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et l'Agence pour l'Information sur le logement (Adil).

Renseignez-vous si une OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat existe dans votre secteur : ce type d'Opération vous permet, selon vos conditions de ressources, d'accéder à des aides complémentaires et des financements ANAH pour rénover votre logement.

[Cliquer ICI pour repérer les OPAH actuellement en cours.](#)

Art de Vivre – Vie Quotidienne

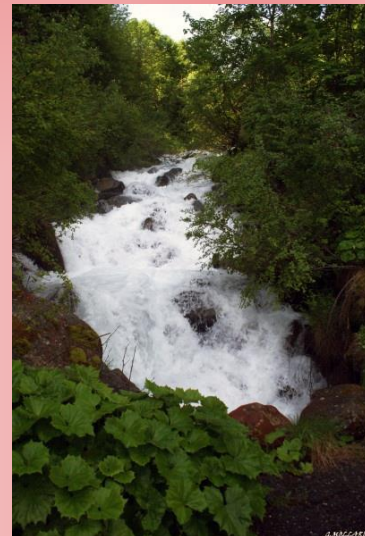
Quelle Eau Buvez-Vous ?

La D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales) vous informe de la source à la consommation, des contrôles réguliers pour votre santé.

Il n'est plus nécessaire d'aller en mairie lire le panneau concernant la qualité de l'eau de votre ville. Trouvez votre commune et vous aurez le résultat en allant sur le site : <http://www.sante.gouv.fr/eau-potable.html>.

Quelques gestes simples à appliquer :

- Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles.



Bilan Qualité

Bactériologie

Nombre de conformité : 6 sur 7 analyses

Limites de qualité : absence de germes/100ml

Eau pouvant présenter des contaminations ponctuelles

Dureté

Valeurs mesurées : mini. : 1°F – maxi. : 4°F

Références de qualité maxi. : aucune

Eau douce

Nitrates

Valeurs mesurées : mini. : 1mg/l – maxi. : 1mg/l

Limites de qualité maxi. : 50mg/l

Eau contenant peu ou pas de nitrates

Fluor

Valeurs mesurées : mini. : 0mg/l – maxi. : 0mg/l

Limites de qualité maxi. : 1.5mg/l

Eau peu fluorée

Pesticides

Valeurs mesurées : mini. : 0µg/l – maxi. : 0µg/l

Limites de qualité maxi. : 5µg/l

Absence de pesticides pour les paramètres mesurés

Autres paramètres

Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.

Origine de l'eau du réseau du Chef-Lieu de Saint Rémy appartenant à la Mairie et distribuée sans traitement :

- Belledonne
- L'Infernet
- Montefront

L'eau distribuée au cours de l'année 2013 a été de qualité bactériologique satisfaisante; elle est restée conforme aux limites de qualité fixées par la réglementation en vigueur pour les paramètres chimiques recherchés.

Ce réseau est équipé d'un dispositif de traitement pour l'élimination de l'arsenic, accompagné d'une désinfection aux rayons ultra-violet.

Le Temps du Souvenir

lundi le 27 mars 1916
Ma tres chere femme
je reprend a ta lettre d'atle du 22
quil ma fait plaisir d'aprouche de tes
bonne nouvelle, et pour tant quia moi
tout va bien pour le moment je veut
te dire que je suis toujours en per-
liere hier au soir le 26 il tombé de la
neige il fait froid. chere femme
tu me dira t'il long déjà. apelant
la classe 88. chere femme je tes ecris
une lettre quil faldit mand voyer
du tabac 2 ou 3 paquets et puis
un crayon, et puis pour 2 ou 5 sous
de cambre pour leprose. on en fait
tu me fera un killog tu l'envoiera par
la poste sa te coutera siens pour
le front. on na droit un killog
et puis tu me tiendra toujours

du papier pour ecrire tu me fait
plaisir quand tu m'envoie pour
te faire réponse. surtout a ma femme.
chere femme suit le moment des travaux
sa ment nuie que je suis pas avec
toi, il faut que tu face toute seule en fait
tu feras comme tu pouras la guerre
finira bien un jours, qu'on puisse se
revenir ensemble. je pense jours
et nuit a toi et a mes enfants
je tant voi une chanson qui a été
composé par le 108 un de ma cie
tu danseras le bonjour a Rochette
Cyprien, chere femme je ne rest plus
que te dire pour le moment que bien
te soignes toi les enfants a vieu ton
mari qui t'aime pour la vie Emin
Vheopsile tu embrassera Angele
et Marinis pour moi a dieu

Lettre d'un
« poilu »,
grand-père de
Gisèle Fournier



Année de commémoration
de la guerre 14-18

Saint Rémy : quelle histoire !!!

Dans le livre : « St Rémy de Maurienne, village aux mille sources » édité en 1997 à la Fontaine de Siloé, les auteurs R. Blanc/J. Rochette nous font découvrir la grande Histoire de notre commune. Aujourd'hui le « Rémilien » se propose de reprendre ce sujet par l'autre bout de la lorgnette à la manière d'un puzzle dont chaque pièce a déjà sa petite histoire... L'année dernière, nous avons retracé l'histoire du hameau de Saint Sulpice, cette année, c'est au tour de celle du Chef-Lieu.

A PROPOS DE L'ARTICLE DE L'ANNEE DERNIERE SUR SAINT SULPICE :

Le grand projet Lyon-Turin est maintenant sur les rails mais à une vitesse qui n'a rien à voir avec celle d'un TGV. Après certaines signatures, des sommes d'argent ont été débloquées et certains travaux ont débuté alors que d'autres sont reportés aux calendes Grecques. Pour St Sulpice la mauvaise nouvelle c'est que le projet ira certainement à son terme et la bonne nouvelle c'est que les travaux les concernant sont repoussés à 10, 20, 30 ans...

Je me dois aussi de rétablir une vérité. Aujourd'hui le nombre d'habitants à St Sulpice est plus proche de 8 que de 5 comme je l'avais annoncé par erreur l'année dernière.

Le Chef-Lieu raconté par Henri Didelle

St Rémy s'est construit tout d'abord autour de son église, ce qui a donné le chef-lieu, puis s'est étendu petit à petit, pour une meilleure occupation de la terre. Gratién Mollard, qui habite encore les lieux, prétend que ce hameau s'est toujours appelé « L'Eglise » avant qu'on ne le débaptise récemment « Chef-Lieu ». L'apparition des noms de rues a encore compliqué un peu plus le travail du facteur qui doit apprendre à jongler entre « Eglise » et « Chef-Lieu ». Qui va l'emporter ?



L'ancien « Chef-Lieu » ressemble à la fanfare de St Rémy avec l'Eglise comme chef d'orchestre...

1. Sous l'œil du coq du village.

Dans un passé très lointain il existait déjà une Eglise et un cimetière à la place de l'ancienne école des filles. A la fin de la guerre 39/45 des allemands sont même venus rechercher les restes de leurs compatriotes qui avaient été momentanément enterrés dans une vigne un peu plus bas.

L'Eglise actuelle a été édifée entre 1854 et 1858. Tout naturellement le cœur du village s'est donc construit à ses pieds, côté montagne. Certaines anciennes demeures, qui osent encore afficher leur âge, sont même un tout petit peu plus vieilles. Par la suite une vingtaine de maisons ont pris racine en suivant un cercle d'environ 200m de diamètre. Pendant très longtemps elles représentaient le chef-lieu, c'est-à-dire le cœur du village. Petit à petit d'autres hameaux, presque aussi importants en taille s'y sont agglutinés jusqu'à former un grand ensemble. Plus à l'écart, des hameaux de taille plus modeste se font rajoutés sur plusieurs kilomètres de long pour former une espèce de toile d'araignée.

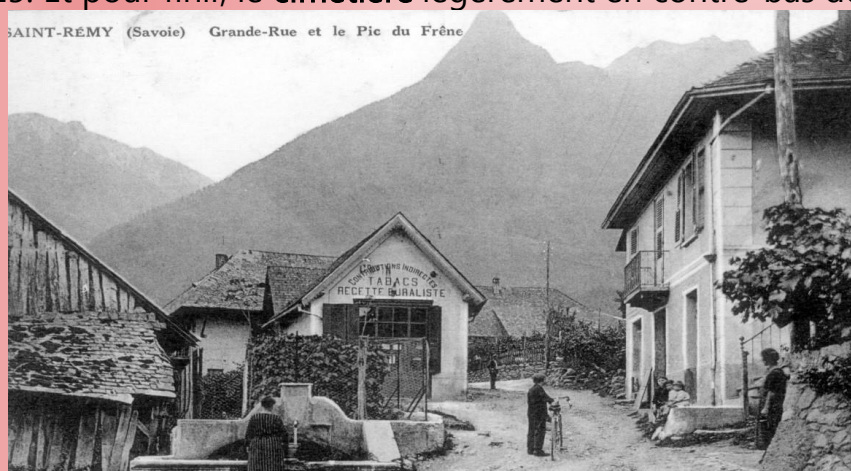
Le chef-lieu a longtemps été le centre névralgique de la commune et pour s'en persuader il suffit de recenser tous les commerces et services publics qui se trouvaient dans ce périmètre aussi petit. Aujourd'hui, même certains Rémilien de souche auront un peu de mal à réaliser ce fait. Pour les autres je crois qu'il leur sera tout simplement impossible d'y croire. Et pourtant...

Saint Rémy : quelle histoire !!!

2. Hier, un centre animé.

Face à la sortie de l'Église, sous un énorme marronnier on trouvait déjà un **tableau d'affichage** grillagé et fermé où l'on pouvait lire toutes les informations importantes de la commune. A partir de là, en partant sur la droite et en montant, en tournant donc dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, on trouvait successivement sur un parcours d'environ 600m :

1. Le **presbytère** qui a hébergé les curés, Deschamps, Monta-Rosset, Jorcin, Nicolas, Buisson.
2. L'**épicerie, hôtel, restaurant** Veyrat qui a accueilli bon nombre de mariages de la commune.
3. Un bâtiment « **Tabacs, recette buraliste** » qui dépendait des contributions indirectes (*photo ci-dessous*).
4. La **boulangerie** Chamiot. Les portes et les rayonnages existent encore 60 ans après...
5. Un **cordonnier**, Henri Moscone, qui chaque jour racontait une nouvelle blague à la ronde.
6. Un **magasin de vêtements**, « A la mode de Paris », tenu par Mme Portaz et son mari.
7. Dans ce dernier bâtiment, J. C. Pélissier s'est installé comme **électricien** de 1970 à 2010.
8. Une **petite épicerie** tenue par Noëlie Clappier, qui pouvait même faire office de bistrot.
9. Une **boucherie** Rostaing. Aujourd'hui personne ne s'en souvient mais ma mère m'en parlait.
10. Un magasin d'**articles électriques**, puis un **bureau de tabac** et enfin un **atelier audio**.
11. Un **coiffeur**, le père Sucheras, qui coupait toujours les cheveux cigarette au bec.
12. Un **forgeron** qui détournait notre attention pendant les explications de notre instituteur.
13. À la même place, François Balansard vient tout juste de reprendre son activité de **ferronnier**.
14. L'**épicerie** tenue par Félicité Clappier puis par sa fille Lisette, spécialiste de la morue salée.
15. L'**hôtel d'Arpington**, chez « Pierrot », qui pouvait recevoir 50 pensionnaires tous les étés.
15. Des **jeux de boules** qui étaient très prisés les dimanches, les jours de concours et la nuit...
16. Un petit bâtiment destiné essentiellement aux **répétitions de la fanfare** locale de 40 membres.
17. **Deux écoles** de part et d'autre de la route qui recevait environ 80% des écoliers du village.
18. La **mairie**, au 1^{er} étage d'une des 2 écoles et qui était constituée d'une unique grande pièce.
19. La **poste**, tenu par Mr Crochon, avec téléphone de nuit, juste à côté du **monument 39/45**.
20. Une petite remise qui abritait uniquement le **corbillard** avec Cyprien Frêne aux commandes.
21. La **remise des pompes** recevant tout le matériel des pompiers, y compris les tuyaux percés.
22. Une **mercerie**, tenue par Mme Charrot, dans laquelle on trouvait à peu près de tout.
23. Une **boucherie**, attenante à la mercerie et qui s'est déplacée de quelques mètres par la suite.
24. Cette dernière vient tout juste d'accueillir la **sellerie** Jennifer Goring qui est la bienvenue.
25. Et pour finir, le **cimetière** légèrement en contre-bas de l'église, bien exposé et au calme.



Saint Rémy dans les années 50 avec le Pic de St Rémy et le Grand Miceau à droite (et non le Pic du Frêne)

A la fin des années 50, ces commerces ou lieux publics étaient presque tous en activité et même si St Rémy comptait une bonne dizaine de bistrotts, l'hôtel d'Arpington a longtemps été le rendez-vous obligé du Rémilien. On commençait et on finissait les enterrements chez Pierrot, on y cassait la croûte, on y dansait, on s'y mariait, on y jouait à la belote, au boules, on y croisait les « Parisiens » en vacances.... C'était plutôt animé dans le coin à cette époque.

Saint Rémy : quelle histoire !!!

3. Aujourd'hui, une coquille vide.

On a du mal à imaginer qu'en moins de 50 ans, tout a complètement disparu. Aujourd'hui il ne reste que le nouveau bâtiment des pompiers, le nouveau monument aux morts, l'église et le cimetière ce qui n'est pas très réjouissant. Même le presbytère a fermé ses portes en 2013 puisque le dernier curé était très âgé et que la crise de foi actuelle ne permet pas d'envisager son remplacement. Heureusement et surtout très récemment, la sellerie Goring et la ferronnerie Balansard redonnent une bouffé d'oxygène et un peu de vie à ce quartier qui commençait à s'étioler.

En fait pour s'adapter à la vie moderne, le centre du village s'est petit à petit déplacé de part et d'autre de l'église. L'unique et très récent groupe scolaire occupe tout un côté et le centre commercial, la mairie, la poste et divers services « médicaux », l'autre côté. Regrouper plusieurs activités en un lieu unique est beaucoup pratique à condition de prévoir suffisamment de place pour les voitures (il faut vivre avec son temps...). L'ancien chef-lieu n'a jamais été pensé pour recevoir 50 voitures en stationnement et donc simplement pour cette première raison, à terme, il était forcément condamné.

L'Eglise, fidèle à elle-même, a conservé ce rôle de sentinelle qui surveille l'évolution du quartier.



Dans la partie supérieure de cet ancien chef-lieu, les jours d'enterrement, de mariages, de concours de boules, il était possible d'observer des voitures stationnées sur 2, voire même 3 files. Aujourd'hui comme on ne trouve plus aucune activité commerciale ou de loisirs dans ce quartier, elle s'est vidée de sa substance et ressemble plutôt à une coquille vide.

4. Et demain, ??

La moyenne d'âge de la poignée de gens qui y habitent est élevée. Des jeunes se sont installés au niveau du lotissement et à l'ancienne école, et quelques personnes ou couples y vivent à l'année. En général, à chaque fois qu'une personne âgée meurt, les enfants ferment la maison pour y séjourner un petit peu seulement pendant les vacances. D'autre part la plupart des maisons sont vieilles et construites sur des valeurs qui ne sont plus celles d'aujourd'hui. Comme le marché de l'emploi et de l'immobilier sont intimement liés on trouve aujourd'hui un grand nombre de maisons très récentes à la vente. Dans ces conditions l'offre et la demande ne jouent pas en faveur des vieilles maisons.

Depuis près de 30 ans l'ancien chef-lieu de notre village a fait sa mutation. Aujourd'hui, il existe peu de traces de la belle époque et seul le nom de sa rue témoigne de son existence passée. Néanmoins, ce quartier n'est pas abandonné pour autant. Certaines personnes ont entrepris des travaux importants de rénovation et proposent même des locations. Le magasin de sellerie et la ferronnerie qui viennent tout juste de s'installer vont redonner un peu de peps à l'ensemble. On peut donc espérer que tout cela va contribuer à redonner une âme à ce petit coin de St Rémy qui a une belle histoire derrière lui.

La Vie Économique

Activités existantes à Saint Rémy

| | |
|---|--|
| Agriculture – Vente à la ferme | Exploitation forestière |
| Alimentation | Infirmière |
| Auberge du Pont | Informatique – Internet (<i>Dépannage – Vente</i>) |
| Bobinage | Kinésithérapeute |
| Bois de Chauffage | Lombriculture |
| Boulangerie | Marbrier |
| Camping - Snack-Bar – Restaurant | Matériel de sport pour handicapés |
| Centre Équestre | Médecin (<i>en projet</i>) |
| Charpente | Menuiserie bois et matières |
| Chauffagiste | Miellerie |
| Coiffure | Peinture - Plâtrerie - Isolation - Carrelage |
| Confiserie | Pension chevaux – Centre équestre |
| Cuisine à domicile | Plomberie |
| Déneigement (<i>gyrobroyage des routes</i>) | Psychologue |
| Dépannage multiservices | Sellerie - Couture |
| Ebénisterie | Sciage Rabotage |
| Électricité | Tabac - Journaux - Souvenirs |
| Électronique, automatisme et informatique industriels | Transports de personnes et marchandises |
| Élevage canin | Travaux publics |
| Espaces verts | Travaux-Services forestiers |
| Esthéticienne | Vente de bois de chauffage |

Pour voir l'ensemble des activités, veuillez consulter l'annuaire.

Location de meublés touristiques : FOURNIER Ginette : 04 79 83 13 28,
GIRARD Michel : 04 79 85 39 33, DEBURCK Joël : 03 20 93 01 28.

Liste des entreprises : Z.I. François Horteur

| | |
|--|---|
| ARNOULD : Travaux publics | MÉTRAL Anthony : Scierie |
| CHAMBONNET : Travaux publics | MONDET Jean-Claude : Menuiserie |
| CHAMORAND : Espaces verts, location de quads | ONF (bureaux) |
| CHAUMAZ : Messagerie - Livraison | PICOLLET : Travaux publics |
| DURBET : Ebénisterie, Miellerie | SEREM : Électronique, automatisme, informatique industriels |
| GATE France : Moteurs électriques | TESSIER : Matériel de sport pour handicapés |
| GROS Philippe : Bois de Chauffage | THIAFFEY – Travaux Publics |
| JACQUEMMOZ : Transports internationaux | |

La Vie Économique

L'ETS TESSIER A VENDU SON 1 000^e CHASSIS DUALSKI

L'établissement Tessier propose la plus large gamme d'appareils de ski assis alpin au monde ainsi qu'un Fauteuil Tandem Tout Terrain pour la saison estivale. L'objectif de l'entreprise est de permettre à toute personne, quel que soit son handicap, de prendre du plaisir en choisissant le fauteuil le mieux adapté à ses possibilités et à ses envies.



En compétition, Tessier équipe les membres de l'équipe de France de ski Alpin ainsi que d'autres sportifs à l'étranger. Tous les fauteuils sont homologués en France pour une utilisation performante des remontées mécaniques.

L'entreprise créée en 1995 à Saint Sorlin d'Arves par Pierre Tessier est implantée dans la Z.I. François Horteur à Saint Rémy de Maurienne depuis 2006 et emploie 8 personnes dont le gérant fondateur.

A ce jour Tessier a vendu plus de 3 000 fauteuils répartis dans 30 pays, la proportion de vente à l'étranger étant de 50%.

Tessier continue d'innover. Après le lancement en 2012 du Tandem'Flex (*à gauche*), l'entreprise lance en 2014 le Tempo (*à droite*) afin de proposer du matériel technique et performant.



Sécurité

LES BONS REFLEXES EN CAS D'ÉVÉNEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE DE SAINT RÉMY DE MAURIENNE

DANS TOUS LES CAS



Écoutez la radio France Bleu
Pays de Savoie 103.9 ou
105.3 Mhz

Pour vous informer de
l'évolution de la situation



Ne téléphonez pas
sauf en cas d'urgence

Pour libérer les lignes
pour les secours



N'allez pas chercher
vos enfants à l'école

Leurs enseignants s'en
occupent !



Pensez à venir en aide aux personnes vulnérables

| Inondations Arc Torrents | Mouvements de terrain | Séismes | Phénomènes Météo Avalanches | Accidents Industriels ou Nucléaires | Accidents Matières Dangereuses | Rupture de barrage |
|--|---|--|--|---|--|--------------------------|
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| Fermez les portes, fenêtres, soupiraux | Coupez le gaz et l'électricité | Si vous êtes à l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide | Renseignez-vous | Enfermez-vous rapidement dans le bâtiment le plus proche | Eloignez vous de la zone dangereuse | Gagnez les hauteurs |
| | | | | | | |
| Coupez le gaz et l'électricité | Evacuez les locaux touchés. | Evacuez les locaux touchés. | Soyez vigilants Evitez les randonnées en montagne | Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations | Écoutez les consignes des autorités | |
| | | | | | | |
| TORRENTS : Eloignez vous du cours d'eau SINON Montez à pied dans les étages | Eloignez-vous de la zone dangereuse | Coupez le gaz et l'électricité | Rentrez chez vous Fermez les ouvertures | Ne fumez pas Ni flamme, ni étincelle | Ne fumez pas Ni flamme, ni étincelle | |
| | | | | | | |
| ARC : Gagnez les hauteurs en vous éloignant du torrent | | Si vous êtes à l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments | | | | |

NUMEROS UTILES

| | | | |
|--|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Numéro d'urgence européen 112 | Urgence Médicale 15 | Sapeurs Pompiers 18 | Gendarmerie 17 |
| Mairie de Saint Rémy de Maurienne : 04 79 83 13 70 ou 06 45 26 78 80 | | | |

Détecteurs de fumée

Tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015. D'autres mesures de sécurité devront également être prises dans les parties communes, avant cette même date, pour éviter la propagation d'incendie. Plus d'infos sur le site du Service Public : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19950.xhtml>

La Vie Communale

Le Marché Nocturne

Organisé par l'Union Commerciale du
Canton de La Chambre

Animatrice : Laurence Braun

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE !

Oh ! Rage ! Oh ! Désespoir !

Que les dieux soient maudits

De nous avoir si tôt envoyé tant de pluie !

Pourtant nos mousquetaires avaient tout préparé,

Longtemps à l'avance pour une belle soirée.

Ils ont prié en vain jusqu'au dernier moment,

Espérant qu'Eole, touché, se calme un instant.

Les chapiteaux montés, les étalages garnis,

Tout avait été calculé à petit prix !

Derrière son mini bar, anxieuse, Ghislaine,
Prévoyante, avait ressorti son bas de laine.

Gwenaëlle avait peigné tout en nuances,
Des têtes blanches arrosées de fragrances.

Régine avait confectionné un énorme pain,

Et sa vitrine était remplie de massepains.

Quant à François, du fond de son épicerie,

Il écoutait de ces dames les jacasseries !

Il fallut se résoudre ! Pas de marché nocturne,

Interdisant à chacun de remplir son urne.

Zeus et Poséidon ont banni dame fortune.

Et les rideaux se refermèrent, sans une thune !

HYRADOTE

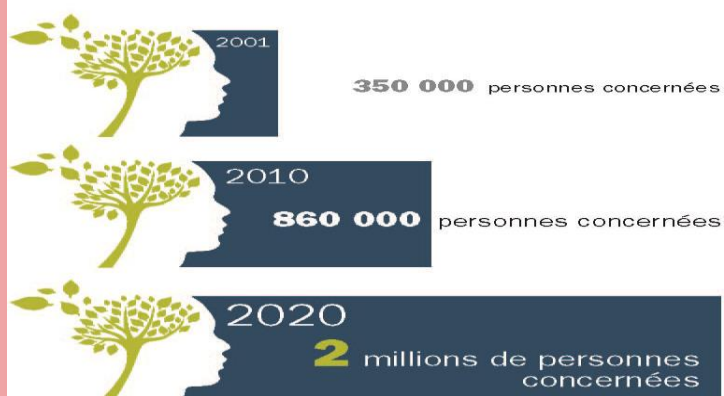
La Solidarité hivernale

La municipalité a reçu de nombreux messages de remerciements de la part des vacanciers qui ont été recueillis à la salle Belledonne ou chez des particuliers lors de la dernière tempête de neige du 27/12/2014. En retour, elle remercie les nombreux Rémiliens qui ont fait preuve d'un grand élan de solidarité en hébergeant ou en aidant des touristes désorientés. Pour l'avenir, et afin d'anticiper les mesures à prendre dans ce type de situation, elle propose que le CCAS établisse la liste des foyers susceptibles d'accueillir des touristes.



Ouvert temporairement tous les mercredis depuis février 2011, l'accueil de jour **ALZHEIMER** a accueilli familles et malades jusqu'au 10/12/2014. Depuis, les malades du canton de LA CHAMBRE sont reçus à l'accueil de jour de l'hôpital de Saint Jean de Maurienne du lundi au vendredi à la journée ou à la demi-journée. Renseignement au 04 79 20 60

Les chiffres de la **maladie d'Alzheimer** en France



Evolution estimée du nombre de personnes atteintes en France
(Source : site Internet de l'Assurance maladie)

Un grand merci à toutes les familles et aux malades qui ont fait confiance à l'équipe d'Angèle PIDOUX, merci pour les privilèges d'échanges, de bonheur, de d'émotions. expérience qui ont

quatre

La Vie Communale

La Micro-Crèche



La Micro Crèche « A Petits Pas » de Saint Rémy de Maurienne est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h15. Elle accueille les enfants originaires du Canton de la Chambre, âgés de 3 mois à 5 ans révolus. Elle a une capacité de 10 places par jour, principalement en accueil régulier (sur la base d'un contrat avec la famille). Nous avons également quelques places pour de l'accueil occasionnel, à réserver d'une semaine sur l'autre.

Notre équipe est composée de quatre animatrices petite enfance et d'une Éducatrice de Jeunes enfants. Venir à la Micro Crèche, c'est souvent vivre une première expérience de la séparation : une période d'adaptation est prévue afin que parents et enfants apprennent à se séparer en douceur et toute l'équipe mobilisée pour vous y aider !

La journée est rythmée par les siestes, les repas, les changes... mais aussi et surtout par les jeux, lectures, chansons, comptines, activités motrices et créatives (gym, danses, peinture, collages...); des tas de découvertes à faire mais surtout à vivre comme partager un moment de jeux avec les autres, attendre son tour...

Notre structure vous intéresse ? Alors n'hésitez pas à nous contacter par téléphone pour plus d'informations au 04 79 05 11 19 (*de préférence en début d'après-midi*)

Pour toute nouvelle inscription, venir avec votre numéro d'allocataire, le carnet de santé de l'enfant, une attestation d'assurance responsabilité civile ainsi qu'une ordonnance prescrivant un antipyrétique (*doliprane ou autre*)

La Vie Communale

DECLICC en 2014 : une nouvelle directrice et la coordination des temps d'accueil péri-éducatif (TAP)

Depuis janvier 2014, Sabine Schneider officie au poste de directrice du centre Social Declicc. Après 15 ans à Amiens et 10 ans dans l'Ain à la direction d'un centre social, Sabine a souhaité relever ce nouveau challenge. Elle a naturellement intégré l'équipe qui compte 25 salariés, a effectué un gros travail administratif de remise à jour durant cette première année et collabore activement avec le bureau présidé par Danielle Clément et le conseil d'administration de l'association. Les actions et dispositifs en cours ont suivi leur déroulement grâce à des secteurs et animateurs dynamiques (*enfance, famille, animation, jeunesse*). En 2015, le contrat enfance jeunesse doit être renouvelé ainsi que l'amorce d'un nouveau projet social. De nouvelles activités vont être proposées pour le public adulte et sénior comme le Qi gong et la danse avec Dominique, les ateliers cuisine tout public adulte, des cours informatique et un co-voiturage pour les sorties culturelles. Un point relais CAF va également ouvrir dans les locaux au printemps. Les rencontres avec les partenaires et adhérents vont se multiplier afin de tisser plus étroitement les liens avec le centre social à l'image de la fête de Noël avec 165 familles présentes.



Depuis la rentrée après de longs mois de discussions sous l'égide du conseiller général Jean-Louis Portaz, les temps d'accueil péri-éducatif ont été mis en place grâce au partenariat de Declicc, coordinateur du fait de l'agrément accueil de loisirs sans hébergement et de la mise à disposition de personnel diplômé, des municipalités responsables et gestionnaires (*inscriptions à l'année ou au trimestre et recrutement des intervenants*), des élus via le comité de pilotage de la communauté de communes des 4C présidé par Christian Rochette, des parents d'élèves et des enseignants. Ces TAP permettent aux élèves de découvrir des activités nouvelles comme la calligraphie, le chant, l'expression corporelle, une langue étrangère... Un bénéfice certain pour nos enfants et un engagement fort des mairies et des intervenants.

Catherine Chevalier, membre du bureau de l'association Declicc



Les Travaux

Cette année, pour souffler un peu après les gros investissements et pour des raisons d'économies, il n'y a pas eu de travaux importants sur les réseaux ni sur les bâtiments.

L'essentiel est constitué par des travaux de voirie, notamment les enrobés de la route du Four, des Etets, de la montée du Laquais, ainsi que l'aménagement du carrefour de la Croix du Truit, le raccordement de l'église au réseau gaz pour le chauffage, réalisé en décembre (en remplacement du système au fuel défectueux), l'extension du columbarium et la création d'un ossuaire.



Carrefour de la
Croix du Truit /
route de la
Fresche

Haut de la
montée du
Laquais



Suppression et installation du transformateur à la route du
Four

Et toujours...des Projets

- 1 – Chemin piéton sécurisé pour les enfants des écoles entre le groupe scolaire et le centre commercial
- 2 – Extension du parking du groupe scolaire
- 3 – Agrandissement du cimetière
- 4 – Réfection des bureaux de la mairie
- 5 – Aménagement du carrefour de la place de la mairie
- 6 – Aménagement ancienne école en appartements
- 7 – Camping : réfection réseaux et aménagement parking
- 8 – Travaux de voirie et de réseaux : passation de deux marchés
- 9 – Installation fibre optique zone industrielle
- 10 – Démolition d'un bâtiment et aménagement d'un parking au Chef-Lieu
- 11 – Curage du ruisseau près de l'élevage lombricole
- 12 – Local kinésithérapeute



L'État Civil

Naissances



CARENINI Camille
GROS Olivia
HAYBRARD BIRECHE Ethan
JAMIN Judikaël
LEROY Timéo
MOLLARD Louise
REVIGLIO Lélyna
ROSTAING Ayden

Mariages



BLONDEL Hélène & SUQUET Christian
COORENAERT Joëlle & RYCKEBOER Emmanuel
KINANE Audrey & LE ROUX Thomas
MICHEL Claudette & COUDIN Frédérick
SAHIM Fatima & PACTON Fabrice (*célébré en 2013*)

Décès



AMBROSINI Joseph
BAREAU Serge
GIROLLET Antonia née SAUNIER
LOCATELLI Josette née VILLOT
MADDALENA François
PASTOR Françoise née SANCHEZ
PEDRETTI Marie-Thérèse
RAVOIRE Michel
RICHARD Denis
ROL Jean (*en médaillon, doyen de la commune*)
TOGNINI Antoinette née MILEZI



À Votre Service

| Services Municipaux | Renseignements |
|--------------------------|--|
| Mairie secrétariat | <p>▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ▲ Mardi et jeudi de 9h à 12h ▲ Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ☎ : 04 79 83 13 70 - ✉ : stremairie@wanadoo.fr</p> |
| Agence Postale Communale | <p>▲ Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ▲ Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30 ▲ Samedi de 9h à 11h30 <i>Départ du courrier</i> : du lundi au vendredi à 14h30 ☎ : 04 79 83 15 63 - Réservation des salles communales</p> |
| Bibliothèque | Mardi et mercredi de 9h à 11h. À côté de l'agence postale. |
| Correspondant Défense | Daniel CHAMPEMONT - ☎ : 04 79 83 00 82 Pour tout renseignement concernant les carrières militaires. |
| Ecrivain Public | Vous avez des difficultés pour rédiger vos lettres administratives ou établir un dossier, une assistance vous est proposée à l'Agence Postale. |

| Services Paramédicaux | Renseignements |
|--------------------------|---|
| Kinésithérapeute | Mme COUSSAERT Jackie - <i>Sur rendez-vous</i> - La Languillère - ☎ : 04 79 20 49 15 |
| Psychologues | Mme BACONNET-DUFOUR Virginie - ☎ : 06 79 87 94 63 (<i>sur rendez-vous en Mairie</i>) |
| Maison médicale de Garde | Le soir à partir de 20h, le week-end à partir du samedi 12h et les jours fériés à partir de 9h à Saint Jean de Maurienne - Hôpital - ☎ : 04 79 20 60 20 Composer le 15 et un médecin répond et oriente vers la structure adaptée. |
| Service médico-social | Centre polyvalent d'action sociale - ☎ : 04 79 44 53 00 |
| Cabinet d'infirmières | Permanence tous les jours à 8h - ☎ : 04 79 59 43 56 |
| A.D.M.R | Canton de La Chambre ☎ : 04 79 56 33 01 |

| Autres Services | Renseignements |
|-----------------------|--|
| DECLICC | Activités proposées pendant les vacances aux enfants et adolescents. Voir affiches. 98 route de la Combe à Saint Etienne de Cuines - ☎ : 04 79 56 35 06 |
| Cinéma | 1 jeudi sur 2 - Salle Belledonne - Se reporter aux affiches, panneau lumineux et site web Séance enfants à 17h30 - Séance adultes à 20h30 |
| Camping Le Lac Bleu | Ouverture du 1 ^{er} mai au 30 septembre - Baignade surveillée ☎ : 04 79 83 16 59 - ☎ : 04 79 83 14 05 |
| Halte garderie crèche | Saint Etienne de Cuines - Saint Rémy de Maurienne - ☎ : 04 79 56 27 78 |
| Commerces | Épicerie, tabac presse, boulangerie, pâtisserie, coiffure, restauration/snack/pizza, esthétique, élevage canin, informatique-internet, |
| Hello Taxi Max | ☎ : 04 79 56 60 07 - 📞 : 06 89 90 77 49 |
| Dépannage | GAZ de France 24h/24 - ☎ : 0810 314 314 : <i>Urgence</i> - ☎ : 0810 333 073 : <i>Sécurité EDF</i> |
| Sapeurs Pompiers | Appel au 18 ou 112 depuis un mobile |

Agenda 2015

Quelques manifestations à venir...

(communiquées par les associations)

FÉVRIER :

- Jeudi 15 : Théâtre organisé par le Club des Associations à la salle Belledonne.
- Dimanche 25 : Portes ouverts du Club du Nouvel Age à la salle Rencontre.

MARS :

- Dimanche 8 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.
- Dimanche 15 : Théâtre organisé par le Club des Associations à la salle Belledonne.

AVRIL :

- Samedi 11 et Dimanche 12 : Championnat de Savoie - Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 12 : Concours de belote organisé par 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.
- Dimanche 26 : Thé dansant du Club du Nouvel Age à la salle Belledonne.

MAI :

- Samedi 23 : Concours départemental - Pétanque Rémilienne.

JUIN :

- Dimanche 7 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.
- Samedi 13 : Concours départemental - Pétanque Rémilienne.
- Vendredi 19 : Concert organisé par le CDA à la salle Belledonne.
- Samedi 20 : Championnat de Savoie Tête à Tête - Pétanque Rémilienne.

JUILLET :

- Dimanche 5 : championnat départemental FEM/MASC organisé par la Pétanque Rémilienne.
- Samedi 11 : Concert Rock organisé par le CDA au Lac Bleu.
- Dimanche 12 : Concert Tango organisé par le CDA au Lac Bleu.
- Lundi 13 : Concert Marwalland organisé par le CDA au Lac Bleu.
- Mardi 14 : Fête du Lac organisée par Art et Loisirs.
- Mardi 14 : Tournoi de pétanque ouvert à tous organisé par la Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 19 : Fête du Replat organisé par l'US Saint Rémy Foot.

AOÛT :

- Dimanche 2 : Concours sociétaires Dolce - Pétanque Rémilienne.
- Samedi 6 : Concours triplète Mondet - Pétanque Rémilienne.
- Samedi 29 : Concours départemental Orset - Pétanque Rémilienne.

SEPTEMBRE :

- Samedi 5 : Repas de l'amitié organisé par 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.
- Dimanche 6 : Forum des associations organisé par le CDA à la salle Belledonne.
- Dimanche 13 : Challenge Jeannot - Pétanque Rémilienne.
- Dimanche 13 : Concours de Belote des Anciens Combattants à la salle Belledonne.

OCTOBRE :

- Dimanche 18 : Thé dansant des Anciens Combattants à la salle Belledonne.
- Samedi 24 : Soirée tartiflette organisée par la Gymnastique Volontaire à la salle Belledonne.

NOVEMBRE :

- Dimanche 1^{er} : Loto du Club du Nouvel Age à la salle Belledonne.
- Samedi 28 et Dimanche 29 : Marché de Noël organisé par Arts et Loisirs à la salle Belledonne.

DÉCEMBRE :

- Jeudi 10 : Repas de Noël du Club du Nouvel Age.
- Week-end du 4-5-6 : Activités du Téléthon des 3 Communes pour le Téléthon à la salle Belledonne.

Cette liste n'est pas exhaustive, elle indique seulement les principales manifestations de 2014.



www.saintremydemaurienne.com